

À la Une

LIEUX D'ACCUEIL ASSOCIATIFS : 19/01/2009

L'Acepp défend l'accueil collectif des enfants de 0 à 3 ans

Une plateforme de l'[ACEPP](#) (Association des collectifs enfants, parents, professionnels), rendue publique le 19 janvier 2009, présente ses positions sur les orientations nationales actuelles en matière de petite enfance, recueillies après une consultation de son réseau. Il ressort de cette consultation que les transformations qui s'annoncent touchent aux pratiques quotidiennes des lieux d'accueil de la petite enfance et des parents et questionnent l'ACEPP sur la continuité de ses engagements, les réelles attentes et places des familles, les choix éducatifs dont les parents souhaitent être porteurs aujourd'hui.

La plateforme ACEPP insiste notamment sur :

- l'attachement de l'ACEPP à l'accueil collectif (et non à la garde) des enfants de 0 à 3 ans ;
- l'équité d'accès pour les familles en fonction de leurs revenus, sans impact pour le gestionnaire ;
- l'égalité de la prestation de service pour les établissements à gestion parentale à obligations égales ;
- la contractualisation comme outil stimulant entre les conseils généraux, villes, CAF, MSA, associations, parents, entreprises ;
- l'accessibilité financière à toutes les familles des lieux d'accueil et la qualification suffisante des professionnels ;
- la recherche de l'équilibre entre vies familiale, professionnelle et sociale en lien avec le bien être de l'enfant ;
- la diversité des modes d'accueil sans spécialiser l'accueil collectif des seuls enfants de 2-3 ans au détriment des 0-2 ans ;
- l'effort de formation pour palier à la pénurie d'éducateurs de jeunes enfants ;
- des regroupements d'assistants maternels qui ne sont pas préparés à l'accueil collectif d'enfants...

Depuis 1980, l'ACEPP fédère des initiatives parentales et 800 lieux d'accueil associatifs de la petite enfance (crèches, haltes-garderies, garderies périscolaires, ludothèques, lieux parents/enfants, lieux passerelles, centres de loisirs, relais assistantes maternelles, maisons des parents, ateliers d'éveil culturel, animations et services itinérants...). Ce réseau représente 30.000 familles, 40.000 enfants, 20.000 places d'accueil et 6.400 salariés. C'est aussi un réseau de compétences de 30 associations départementales et régionales. Les établissements d'accueil de la petite enfance à gestion parentale veulent impliquer les parents dans leur fonctionnement en favorisant la collaboration parents professionnels, et jouer un rôle en termes de développement local. Ils se sont construits autour de préoccupations éducatives, d'épanouissement de l'enfant, d'ouverture à la diversité sociale, culturelle et au handicap, d'harmonisation des temps de vie familiaux et professionnels.